



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de l'eau et des risques
Unité police de l'eau et des milieux aquatiques
Affaire suivie par : Thomas METIVIER
Tél : 04 68 38 10 51
Mèl : thomas.metivier@pyrenees-orientales.gouv.fr

Nos réf : 66-2022-00248

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Perpignan, le 24 novembre 2022

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver ci-joint copie de la décision de Monsieur le Préfet, au titre du Code de l'environnement, relative au dossier de porter-à-connaissance déposé par la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris concernant l'opération suivante :

révision des autorisations de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine dans le Pliocène sur les communes d'ELNE, LATOUR-BAS-ELNE et MONTECOT.

Conformément à l'article R. 181-44 du Code de l'environnement, je vous remercie de bien vouloir mettre à disposition du public pour consultation le dossier déposé, et pour affichage en votre mairie la présente décision, pendant une durée minimale de un (1) mois.

À l'issue de son affichage, je vous prie de bien vouloir m'adresser le procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Le chef adjoint
du service eau et risques**

Philippe Orignac

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Avenue Guy Malé
66720 LATOUR-BAS-ELNE